



# CHARTRE COMMERCE ÉCO-ENGAGÉ DE BESANÇON

À Besançon, vos commerces s'engagent !

La Ville de Besançon avec les commerçants et les artisans se mobilisent pour agir au quotidien en adoptant les gestes éco-responsables dans vos commerces en relevant le défi de la transition écologique.

**En adhérant à la charte Commerce Éco-engagé de Besançon, j'agis en faveur du développement durable au travers d'un processus d'amélioration continue.**

## Engagement n° 1

Je trie mes déchets pour les valoriser et je réduis leur quantité et leur toxicité.

## Engagement n° 2

Je maîtrise mes consommations d'énergie.

## Engagement n° 3

Je veille à ma consommation d'eau.

## Engagement n° 4

Je limite l'utilisation du papier et recours à des impressions écologiques.

## Engagement n° 5

Je choisis des produits d'entretien écologiques et/ou des matériaux naturels pour l'entretien et l'aménagement de mes locaux.

## Engagement n° 6

J'incite mon personnel et/ou mes clients à choisir les modes doux de déplacement et si possible je privilégie les modes de livraison les moins impactants pour l'environnement.

## Engagement n° 7

Je contribue à la formation du personnel ou à la sensibilisation de mes fournisseurs et/ou j'adhère à des démarches de certification ou de labellisation.

## Engagement n° 8 BONUS !

Je propose des produits issus des circuits courts, biologiques, locaux, éthiques ou équitables.

---

### Anne Vignot

Maire de Besançon  
Présidente de Grand Besançon Métropole

---

### Claudine Dupuis

*La Bonne affaire*  
12 rue du commerce

---

### Anthony Poulin

Adjoint délégué aux Finances,  
au Développement durable  
et à la Coordination des actions  
en matière de Résilience

---

### Julie Chettouh

Conseillère municipale déléguée  
à la Charte développement durable  
des commerces et aux Foires et marchés